

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER-AGENCEUR

SESSION

EPREUVE E.3
EPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE
LA PERIODE DE FORMATION
EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sous-Epreuve E.33 **UNITE U.33**
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

Coefficient : 2

DOSSIER D'ACTIVITE EN ENTREPRISE STAGIAIRE

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

CENTRE DE FORMATION	ENTREPRISE

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE SUR CHANTIER :

Le stagiaire indique le type d'ouvrage ou le produit mis en œuvre sur chantier et les documents techniques fournis et/ou les consignes données pour effectuer le travail.

1. type d'ouvrage ou de produits :

2. documents et consignes donnés :

Le stagiaire exerce durant la tâche une responsabilité des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), des produits (conformité, qualité).	- 1 - Responsabilité
Le stagiaire maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.	- 2 - Autonomie
Le stagiaire exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.	- 3 - Sous contrôle

* Le stagiaire indique le niveau d'autonomie avec lequel il a effectué les activités pour réaliser l'ouvrage ou le produit demandé. (cocher la case correspondante).

ACTIVITES - COMPETENCES	1*	2*	3*
1 - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention.			
2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.			
3 - Implanter, distribuer les ouvrages.			
4 - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages.			
5 - Conduire les opérations de pose sur chantier.			
6 - Installer les équipements techniques, les accessoires.			
7 - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage.			
8 - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier.			
9 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages.			

